



Lycée BARTHOLDI
9, rue du lycée
68000 COLMAR



03 89 20 83 30



ca.0680007N@ac-strasbourg.fr

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2 ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - Séance du 29 novembre 2016

Le Conseil d'Administration du Lycée Bartholdi s'est réuni le mardi 29 novembre 2016 en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement, Monsieur Éric MARIET.

| Equipe de direction | | Présents | Excusés | Absents |
|---|------------------------------------|------------------------------|---------|---------|
| M.MARIET Éric | Chef d'établissement - Président | X | | |
| Mme JUNG Laurence | Proviseur Adjoint | X | | |
| M.WELKER Christian | Adjoint Gestionnaire | X | | |
| Mme TUGEND Sarah | Conseillère principale d'éducation | | X | |
| Représentants des collectivités territoriales | | | | |
| Mme BRANDALISE Nejla | Région Grand Est | X | | |
| Mme GANTER Claudine | Région Grand Est | X | | |
| Mme ULRICH MALLET Odile | Commune de Colmar | | | X |
| M.FRIEH René | Com. d'agglomération de Colmar | X | | |
| Personnalités qualifiées | | | | |
| M.GAUBIER Maurice | | X | | |
| M.WISCHLEN Christophe | | X | | |
| Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de service | | | | |
| M.DEFAY Ludovic | Professeur de Mathématiques | X | | |
| M.DOMAGALA Robert | Professeur de Physique chimie | Suppléé par Mme KAPP | | |
| Mme ANGST Joëlle | Professeur d'EPS | X | | |
| Mme SCHMITT-GROSSHENNY Béatrice | Professeur d'Économie-gestion | X | | |
| Mme STRAUMANN Christine | Professeur d'Anglais | Suppléée par M. PETIT | | |
| Mme CLAUSS Martine | Professeur d'Allemand | X | | |
| M. NICORA Didier | Professeur de Mathématiques | X | | |
| Représentants des personnels ATSS | | | | |
| M.KLEITZ Gérard | Service technique | X | | |
| Mme HERRMANN Christine | Agence comptable | | X | |
| Mme SKOTARCZAK Muriel | Secrétariat de direction | X | | |
| Représentants des parents d'élèves | | | | |
| Mme BRUNN LEPAGE Armelle | APEPA | | X | |
| Mme GUY Brigitte | PEEP | X | | |
| Mme FABREGUES Delphine | PEEP | X | | |
| M.STORCK Sébastien | Groupement de parents | X | | |
| Mme VASSARD FONTAINE Véronique | Groupement de parents | X | | |
| Représentant des élèves | | | | |
| Mme GANTER Claire | Elève de terminale | X | | |
| Mme POIREL Juliette | Elève de terminale | | | X |
| Mme RERAT Claire | Elève de terminale | | | X |
| M.SAULNIER Enzo | Elève de terminale | | X | |
| M. BUCHER Bryan | Etudiant BTS | X | | |

M. Mariet ouvre la séance à 17h50, le quorum étant atteint. Mme Skotarczak, secrétaire de direction, est nommée secrétaire de séance. Vu les contraintes calendaires, Monsieur le Président remercie de leur présence les membres du conseil d'administration.

M. Le Proviseur excuse l'absence de Mmes Tugend, Straumann, Herrmann, Brunn-Lepage et de MM. Domagala et Saulnier. Il remercie le conseil d'administration d'accueillir, à titre d'invitées, Mmes Aurélie Beldan et Tiffany Sulecki, étudiantes en M1 Espagnol, qui ne prendront pas part au vote.

M. Mariet rappelle l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du PV du CA du 8 novembre 2016
- Rapport annuel
- Budget 2017
- Sorties et voyages scolaires
- Contrats et conventions
- Questions diverses

M. Mariet soumet au vote l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 8 novembre 2016

Mme Angst souhaite rectifier en point n°8 du procès-verbal, son intervention relative à l'utilisation du gymnase de la Montagne verte et précise que suite aux travaux, l'accessibilité au gymnase est toujours possible mais qu'il n'y a plus d'équipements matériels à disposition.

Toujours en point n°8, Mme Ganter affirme que contrairement à ce qui est indiqué dans le compte-rendu, aucun élu n'a été alerté à propos d'un dysfonctionnement quelconque en lien avec les installations sportives et demande à ce que cette indication soit corrigée.

M. Mariet soumet le procès-verbal rectifié à l'approbation du conseil d'administration.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport annuel

M. Mariet présente le rapport annuel 2015-2016 qui s'appuie notamment sur le projet d'établissement qui fait lui-même l'objet d'une refonte en lien avec le projet académique pour la période 2017/2021.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement, M. Wischlen s'interroge sur une obligation éventuelle de s'aligner sur le projet académique. M. Mariet indique que le projet d'établissement s'inscrit dans la continuité de la politique académique mise en place tout en disposant d'une autonomie dans le choix des axes et objectifs définis.

M. Mariet commente le fonctionnement pédagogique de l'établissement dont les effectifs et la population scolaire (Mme Guy interroge sur la signification de l'acronyme PCS qui signifie professions et catégories socioprofessionnelles), les rapports d'activités de la vie scolaire et du CDI, le taux de réussite au baccalauréat et le bilan de l'orientation.

Concernant ce dernier point, Mme Angst souligne que les enseignants ont mal interprété la notion de valeur ajoutée et s'interroge sur le devenir des élèves issus de milieux défavorisés en termes de réussite sociale. Mme Jung indique qu'il ne s'agit pas de ce qu'ils doivent devenir mais du constat que les élèves de PCS défavorisées rencontrent davantage de difficultés dans la poursuite de leurs études.

Les chiffres relatifs au taux d'absentéisme appellent à commentaire et Mme Schmitt indique que le phénomène d'absentéisme s'accroît d'une manière générale en sections supérieures (BTS) dont le taux, pour certains établissements, serait supérieur à 5%.

Mme Angst regrette que le taux d'absence pour motifs non justifiés ne soit pas mentionné.

M. Mariet soumet le rapport annuel au vote.

Le rapport annuel 2015-2016 est adopté à l'unanimité

3. Budget 2017

M. Welker débute la présentation du budget 2017. Mme Kapp fait remarquer que le projet de budget lui a été transmis la veille, sous format papier, dans son casier. Mme Brandalise fait également remarquer que le document préparatoire n'a pas été transmis aux élus dans les délais impartis et déplore le fait de prendre connaissance des éléments à l'instant. M. Welker rétorque que les documents préparatoires ont été transmis au secrétariat de direction le jeudi précédent, soit 5 jours avant le conseil, et que la notification de la subvention de la Région lui est parvenue tardivement. Mme Brandalise qui fait part de son mécontentement indique que la Région Grand Est œuvre aux côtés des établissements scolaires en investissant massivement et que la subvention n'est pas diminuée comme le laisse apparaître le projet mais réajustée en fonction des effectifs transmis, en avril-mai de l'année suivante. Le montant de la subvention allouée prend aussi en compte l'état des fonds de réserve. Mme Ganter approuve la remarque de Mme Brandalise et précise par ailleurs que l'ancien logo de la Région Alsace n'a plus lieu d'être.

Concernant la restauration scolaire, Mme Brandalise s'interroge sur la qualité des repas servis. Depuis la rentrée de septembre, les représentants des élèves et des professeurs présents au conseil s'accordent à dire que la qualité et la quantité des repas se sont fortement dégradées.

Le problème de la gestion des flux s'est en revanche amélioré, dommage, selon Mme Guy, que l'attente se fasse à l'extérieur du bâtiment durant la période hivernale.

Concernant les dépenses relatives au marché "ENTEA", M. Nicora alerte sur le différentiel des montants mentionnés dans le projet de budget.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du PV du CA du 8 novembre 2016
- Rapport annuel
- Budget 2017
- Sorties et voyages scolaires
- Contrats et conventions
- Questions diverses

M. Mariet soumet au vote l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 8 novembre 2016

Mme Angst souhaite rectifier en point n°8 du procès-verbal, son intervention relative à l'utilisation du gymnase de la Montagne verte et précise que suite aux travaux, l'accessibilité au gymnase est toujours possible mais qu'il n'y a plus d'équipements matériels à disposition.

Toujours en point n°8, Mme Ganter affirme que contrairement à ce qui est indiqué dans le compte-rendu, aucun élu n'a été alerté à propos d'un dysfonctionnement quelconque en lien avec les installations sportives et demande à ce que cette indication soit corrigée.

M. Mariet soumet le procès-verbal rectifié à l'approbation du conseil d'administration.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport annuel

M. Mariet présente le rapport annuel 2015-2016 qui s'appuie notamment sur le projet d'établissement qui fait lui-même l'objet d'une refonte en lien avec le projet académique pour la période 2017/2021.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement, M. Wischlen s'interroge sur une obligation éventuelle de s'aligner sur le projet académique. M. Mariet indique que le projet d'établissement s'inscrit dans la continuité de la politique académique mise en place tout en disposant d'une autonomie dans le choix des axes et objectifs définis.

M. Mariet commente le fonctionnement pédagogique de l'établissement dont les effectifs et la population scolaire (Mme Guy interroge sur la signification de l'acronyme PCS qui signifie professions et catégories socioprofessionnelles), les rapports d'activités de la vie scolaire et du CDI, le taux de réussite au baccalauréat et le bilan de l'orientation.

Concernant ce dernier point, Mme Angst souligne que les enseignants ont mal interprété la notion de valeur ajoutée et s'interroge sur le devenir des élèves issus de milieux défavorisés en termes de réussite sociale. Mme Jung indique qu'il ne s'agit pas de ce qu'ils doivent devenir mais du constat que les élèves de PCS défavorisées rencontrent davantage de difficultés dans la poursuite de leurs études.

Les chiffres relatifs au taux d'absentéisme appellent à commentaire et Mme Schmitt indique que le phénomène d'absentéisme s'accroît d'une manière générale en sections supérieures (BTS) dont le taux, pour certains établissements, serait supérieur à 5%.

Mme Angst regrette que le taux d'absence pour motifs non justifiés ne soit pas mentionné.

M. Mariet soumet le rapport annuel au vote.

Le rapport annuel 2015-2016 est adopté à l'unanimité

3. Budget 2017

M. Welker débute la présentation du budget 2017. Mme Kapp fait remarquer que le projet de budget lui a été transmis la veille, sous format papier, dans son casier. Mme Brandalise fait également remarquer que le document préparatoire n'a pas été transmis aux élus dans les délais impartis et déplore le fait de prendre connaissance des éléments à l'instant. M. Welker rétorque que les documents préparatoires ont été transmis au secrétariat de direction le jeudi précédent, soit 5 jours avant le conseil, et que la notification de la subvention de la Région lui est parvenue tardivement. Mme Brandalise qui fait part de son mécontentement indique que la Région Grand Est œuvre aux côtés des établissements scolaires en investissant massivement et que la subvention n'est pas diminuée comme le laisse apparaître le projet mais réajustée en fonction des effectifs transmis, en avril-mai de l'année suivante. Le montant de la subvention allouée prend aussi en compte l'état des fonds de réserve. Mme Ganter approuve la remarque de Mme Brandalise et précise par ailleurs que l'ancien logo de la Région Alsace n'a plus lieu d'être.

Concernant la restauration scolaire, Mme Brandalise s'interroge sur la qualité des repas servis. Depuis la rentrée de septembre, les représentants des élèves et des professeurs présents au conseil s'accordent à dire que la qualité et la quantité des repas se sont fortement dégradées.

Le problème de la gestion des flux s'est en revanche amélioré, dommage, selon Mme Guy, que l'attente se fasse à l'extérieur du bâtiment durant la période hivernale.

Concernant les dépenses relatives au marché "ENTEA", M. Nicora alerte sur le différentiel des montants mentionnés dans le projet de budget.

Mme Kapp relève que le coût du voyage à Cracovie apparaît toujours dans le budget alors que celui-ci a été annulé. Mme Kapp demande s'il y a lieu de régulariser par une DBM ultérieure. M. Welker indique que cela n'est pas nécessaire.

M. Welker soumet le projet de budget au vote.

Le projet de budget 2017 est adopté à 21 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

4. Contrats et conventions

M. Welker présente les contrats et conventions, notamment ceux autorisant le chef d'établissement à :

- Ester en justice,
- Recruter les assistants d'éducation,
- Signer l'ensemble des actes relatifs au budget.

M. Welker présente le prélèvement de réserve établissement de 5000 € sur la ligne intervention des entreprises et 1000 € pour les frais de réception et pot de fin d'année.

M. Mariet présente la convention annuelle passée avec le lycée Camille Sée de Colmar permettant à deux élèves du lycée Bartholdi de suivre des cours de Turc.

Les contrats et conventions sont adoptés à l'unanimité.

5. Sorties et voyages scolaires

M. Welker présente les bilans financiers des voyages au Japon (42 élèves / 3 accompagnateurs) et aux USA (46 élèves / 4 accompagnateurs).

Les bilans financiers sont adoptés à l'unanimité

6. Questions diverses

M. Mariet informe le conseil sur les mesures de sécurité mises en œuvre au square Hirn par la police nationale qui procède à des contrôles inopinés et à d'éventuelles interpellations d'élèves.

Mme Vassard-Fontaine trouve que le lieu est particulièrement sombre et qu'il manque d'éclairage public sur le square. M. Mariet précise que l'éclairage a été refait dans la cour qui jouxte le square en question.

M. Mariet apporte une réponse à M. Wischlen qui s'interroge sur la présence d'une vidéosurveillance en expliquant que seule la cour du lycée est équipée d'une caméra. M. Friehe indique que la vidéosurveillance des espaces publics relève de la compétence de la préfecture.

Mme Jung présente le calendrier des rencontres parents-professeurs et précise que l'ensemble des relevés de notes des élèves de seconde sera envoyé aux familles avant les congés de Noël. Elle informe également des actions mises en place relatives à l'orientation des élèves de terminales (présentation aux parents du portail APB, ateliers CV-lettres de motivation-prises de parole, pilotés par des cadres retraités, présentation des écoles, etc...).

Mme Guy demande comment se fera la transmission des comptes-rendus des conseils de classe ; Mme Jung indique qu'ils seront envoyés par courrier électronique de préférence (via ENTEA).

M. Petit qui organise chaque année une sortie de ski nocturne avec des élèves volontaires, demande s'il est envisageable pour le lycée de prendre en charge les frais de transport qui s'élèvent à 300 €. M. Mariet indique que la demande pourrait être étudiée avec anticipation et uniquement dans le cadre d'une sortie pédagogique.

M. Mariet informe qu'une commission permanente portant sur la préparation de la rentrée est programmée pour le 02/02/2017 et que le prochain conseil d'administration est planifié au 09/02/2017 à 17h45.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Le Président



Eric MARIET

Le Secrétaire de Séance,

A blue ink signature of Muriel SKOTARCZAK.

Muriel SKOTARCZAK

